

## COMPTES-RENDUS

## CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL

L'assemblée générale trimestrielle de la Chambre de Commerce de Montréal (*Board of Trade*) a eu lieu mardi dernier le 2 octobre. Étaient présents MM. W. W. Ogilvie, président, au fauteuil; James Allen, E. F. Ames, Nolan deLisle, Wilfrid Marsan, L. E. Morin, J. D. Rolland, S. St Onge, A. A. Thibodeau, Frank J. Hart, John Baird, R. Bickerdike, Edgar Judge, J. H. Joseph, John Kerry, D. L. Lockerby, E. L. Bond, E. S. Clouston etc etc.

En ouvrant la séance, le président annonce l'organisation de deux nouvelles sections : celle de la ferronnerie et des métaux, qui compte cinquante membres et celle des banques, qui comprend presque toutes les banques de la ville. Le mérite de cette organisation revient à MM. Thos. J. Drummond et E. S. Clouston. Il donne ensuite un résumé des travaux du conseil depuis la dernière assemblée : protestation contre le projet des docks à Hochelaga avant l'achèvement du plan no 6; demande que les péages sur les canaux soient complètement abolis et dans les deux directions, afin que le transport des marchandises pesantes importées pour l'ouest puisse être assuré aux vapeurs du port de Montréal; demande de relevé hydrographique des côtes et des courants du Golfe; question de juridiction du capitaine de port etc.

M. Edgar Judge trésorier, fait rapport que les déboursés au compte de la bâtisse ont été jusqu'à ce jour de \$614,471.37; il a été émis pour les couvrir \$300,000 d'obligations portant première hypothèque, à 4½ p.c. et \$250,000 d'obligations portant seconde hypothèque à 5 p.c. Le revenu en loyers est de \$45,225 et, avec l'excédant des rentes de cotisations \$5,000, il y a, à la disposition de la chambre \$50,225. Il y a encore des bureaux à louer qui devront rapporter \$5,575, de sorte que, lorsque tout sera loué, les recettes totales de la chambre s'élèveront à environ \$60,000. Le coût de l'administration et de l'entretien de la bâtisse, y compris l'intérêt sur les obligations est de \$45,000 à \$46,000 de sorte que, dès maintenant, il y a un excédant de recettes de \$4,000 à \$5,000, qui s'élèvera à \$8,000 ou \$9,000 lorsque tous les bureaux seront loués.

Les différents comités firent rapport de leurs travaux. Le comité sur la loi de faillite fit rapport, par M. J. A. Cantlie, que le projet de loi, tel qu'il a été adopté au sénat, est généralement acceptable, mais qu'il faudra une surveillance constante de la part de la chambre pour qu'il soit adopté par la Chambre des Communes sans modification. Le comité devra être autorisé à le faire surveiller en comité et devant la chambre, autrement il risque de ne pas passer.

M. J. D. Rolland, du comité de législation, rapporta que le comité s'est occupé de la loi Augé, à laquelle il faudra demander des amendements à la prochaine session. Le comité s'est aussi occupé de la protection des créanciers hypothécaires dans le cas de vente par le shérif; et de la question de la saisie des salaires des ouvriers.

M. Judge soumit le rapport du comité des affaires municipales qui s'est occupé de l'inspection du lait et du contrat de Cohen & Cie pour le charbon de l'aqueduc.

Le rapport du comité des chemins de fer, présenté par M. D. L. Lockerby, traite de la question de la réduction du tarif des chemins de fer sur les bagages et les échantillons des commis voyageurs. Il mentionne aussi la question des tarifs différentiels d'hiver qui sont au détriment de Montréal.

Le président fit remarquer que, par suite de ces tarifs différentiels, le commerce de farines, autrefois si florissant à Montréal, était maintenant complètement ruiné. M. Esdaille demanda que la chambre prenne des mesures énergiques pour obtenir un redressement de ce grief.

M. D. G. Thompson proposa, secondé par M. Edgar Judge.

“ Que le conseil de la chambre soit prié, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le règlement No 33, de faire un règlement restreignant le droit à l'usage de la salle, de la chambre, de 11 h. a. m. à 1 h. p. m. aux membres de la chambre faisant partie d'une des sections affiliées, tout en permettant à tout membre de la chambre de traverser la salle à n'importe qu'elle heure, pour aller à la salle de lecture.”

La raison de cette proposition est que des membres ne faisant partie d'aucune section et ne payant que \$10.00 de cotisation annuelle, encombrant toute la journée la salle, au détriment de ceux qui font en même temps partie de la Halle au Blé et paient \$20.00 par année. Il paraît juste d'assurer plus de liberté dans leurs mouvements pendant les deux heures mentionnées, à ceux qui paient une double cotisation. Après une courte discussion, la proposition a été adoptée.

## CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Le conseil de la Chambre de Commerce du District de Montréal a siégé vendredi dernier, 28 septembre, dans les salles de la chambre.

M. H. Laporte occupait le fauteuil présidentiel M. Stanislas Côté était secrétaire.

Les membres présents étaient MM. D. Parizeau, M. P. P., L. E. Morin, Damien Rolland, vice-président, Charles Desmarceau, G. Boivin, C. P. Chagnon, F. D. Shallow et Garand.

Le secrétaire lit le rapport de la dernière séance. Adopté.

Le comité de la salle fait rapport que les marchands de liqueurs tiendront dorénavant leurs séances dans les salles de la chambre de commerce.

M. H. Laporte s'est entendu avec M. L. E. Morin au sujet de la lecture de son travail sur la commission du havre. Il propose qu'un comité de trois membres soit chargé d'étudier le travail avant qu'il soit livré à l'impression.

M. Morin dit qu'il est d'urgence de faire la lecture de ce rapport, parce que le gouvernement est sur le point de nommer une commission pour discuter les améliorations à faire au havre.

Il est convenu que ce travail sera publié dans le *Moniteur du Commerce*.

M. Parizeau demande qu'il soit aussi inséré dans le rapport annuel de la chambre. Adopté.

M. Boivin proposa, appuyé de M. Garand, qu'une assemblée spéciale du conseil soit fixée à vendredi le 12 octobre prochain, pour entendre la lecture de l'histoire de la commission du havre dans le havre de Montréal, faite par M. L. E. Morin.

M. Morin désire que la chambre fasse appel au public pour fonder une bibliothèque commerciale. Beaucoup de personnes qui ont des traités économiques très intéressants seraient peut-être heureux d'en faire cadeau à la chambre. Le comité de la salle est autorisé à faire les dépenses nécessaires pour l'installation de files de journaux. Il est proposé que MM. Shallow et Côté forment le comité des journaux et de la bibliothèque.

A cet effet il est adopté sur proposition de M. H. Laporte que la chambre de commerce s'abonnera à tous les journaux quotidiens et commerciaux de Montréal.

Sont élus nouveaux membres de la chambre de commerce : MM. A. B. Ritchoy, Roméo Prévost et L. A. Caron.

## CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC

Le conseil de la Chambre de Commerce de Québec a eu à s'occuper de questions importantes à sa dernière réunion hebdomadaire.

Les membres présents étaient : M. E. B. Garneau, président, au fauteuil, B. B. Dobell, Hon. J. Sharples, Elz. Pelletier, G. Tanguay, F. X. Berlinguet, J. E. Martineau, V. Châteauevert et E. Dupré.

Le secrétaire a déposé sur le bureau de la Chambre les démissions de trois membres.

Le conseil a reçu du ministère des douanes à Ottawa une liasse d'imprimés renfermant les tarifs douaniers de tous les pays.

L'assemblée générale annuelle des experts préposés par le gouvernement fédéral au choix des étalons de grains pour 1894-95 a eu lieu il y a une quinzaine à Toronto. La Chambre était représentée par M. Wm. Brodie, qui a rapporté lui toute une série d'échantillons des étalons de grain qu'on peut examiner à son magasin, rue Saint-Paul.

Le conseil a été officiellement informé par M. Thos. Lewis, secrétaire du comité de Secours des Inondés de la vallée de la rivière Fraser, que le comité a dû dans le temps faire face à une demande immédiate de \$10,000 en secours de toute nature, et qu'il faudra bien \$25,000 ou \$30,000 pour secourir toutes les détresses. Le comité demande en même temps de l'assistance.

Le secrétaire a lu un rapport du comité du pont de chemin de fer à Québec, qui recommande au conseil de vouloir bien entamer sans délai une correspondance avec le gouvernement fédéral, le gouvernement de Québec, la corporation de la ville de Québec et les différentes compagnies de chemins de fer, tant du côté de Lévis que du côté de Québec, afin de savoir quelles sont respectivement leurs opinions sur les différents plans connus du pont, et dans quelle mesure, ils pourraient aider à leur exécution.

Le secrétaire a mis sur le bureau de la chambre deux exemplaires, l'un français, l'autre anglais du “Guide du colon, pour 1894” qui a été préparé sous la direction de l'hon. E. J. Flynn, commissaire des terres de la Couronne.

Le Conseil s'est ensuite occupé de la grande question du chemin de fer de Québec et Parry Sound et a décidé d'adresser deux requêtes, l'une au premier ministre de Québec, l'autre à Son Honneur le maire de Québec, pour prier le gouvernement et la corporation de vouloir bien faire tout leur possible pour venir en aide à cette entreprise.